



Critères d'examen d'entraîneur A (Artistic Swimming, Natation, Plongeon, Waterpolo)

1 Généralités

L'examen d'entraîneur A comprend les parties suivantes :

- Compétence professionnelle Théorie
- Compétence professionnelle Pratique
- Compétence méthodologique

L'échelle des notes va de 1 à 4 – 4 étant la meilleure, 1,99 et en dessous étant insuffisantes. Chaque discipline d'examen doit atteindre au moins le niveau suffisant (2,0).

2 Compétence professionnelle théorie (écrit) toutes disciplines

- L'examen écrit de compétence professionnelle porte sur l'ensemble des connaissances théoriques du contenu des modules pour l'acquisition du brevet d'entraîneur A qui est contrôlé le jour de l'examen par une épreuve écrite.
- Un rapport écrit doit être rédigé en guise d'admission à l'examen. Le rapport écrit doit parvenir au secrétariat de Swiss Aquatics deux mois avant l'examen (par e-mail ou par courrier (p. ex. si l'examen est le 16.2., le rapport doit être déposé jusqu'au 16.12., la date de réception au secrétariat étant déterminante, pas le cachet de la poste)).
- Les joueurs de waterpolo doivent en plus faire une présentation professionnelle au séminaire du sport de performance de waterpolo après avoir suivi le module comprendre, approfondir et entraîner 2.

L'examen écrit et, la présentation en plus en waterpolo, donnent lieu à la note finale de la compétence professionnelle Théorie. Le rapport est indispensable pour l'admission à l'examen et est noté comme réussi / non réussi.

3 Compétence professionnelle pratique (oral) selon la discipline

L'examen de compétence professionnelle orale comprend :

Pour la natation : l'analyse vidéo (avec exercice de correction) d'un nageur/d'une nageuse et une démonstration technique (à sec).

Pour Artistic Swimming : l'analyse vidéo d'un élément technique FINA du programme libre (avec instructions de correction) et la démonstration technique d'un élément FINA du programme technique, y compris la technique de pagayage (à sec).

Pour le waterpolo : l'analyse vidéo d'un extrait de match ; l'analyse de la technique et de la tactique, ainsi que des suggestions de coaching.

Pour le plongeon : l'analyse vidéo d'un plongeon avec suggestion de correction directement depuis la planche et à sec.

Il en résulte la note finale de la compétence professionnelle Pratique.

Durant l'examen, aucun feed-back ni aucune note ne seront communiqués.

4 Compétence professionnelle méthodologique (par oral) tous les sports

La compétence méthodologique comprend l'évaluation d'une étude de cas tirée au sort et la présentation de pistes de solutions ou d'une question technique générale. Il en résulte la note finale de la compétence méthodologique.

Durant l'examen, aucun feed-back ni aucune note ne seront communiqués.

5 Dispositions finales

Tous les cas non mentionnés dans les critères d'examen seront réglés par l'équipe des examinateurs. Les parties insuffisantes peuvent être répétées dans le cadre d'un examen de rattrapage durant des sessions d'examens ordinaires.